

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Collège Joseph PAUL-BONCOUR
BP54 – BD Jean Moulin
41110 ST AIGNAN SUR CHER

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
07/11/2023**

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 24/10/2023

Présidence de : M. NADEAU, Principal

Quorum : 16

Nombre des présents : 25

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
I. Conseil d'administration					
1. Adoption du P.V. de séance du 12/09/2023	Vote				
2. Règlement intérieur du Conseil d'Administration	Vote				
3. Installation du conseil d'administration et des différentes commissions.	Avis				
4. Délégation de signature (pour information)					
II. Projet d'établissement					
1. Plan de Remplacement Courte Durée (RCD)	Vote				
2. Charte des sorties et voyages scolaires	Vote				
III. Gestion financière					
1. Attribution des logements de fonction	Vote				
2. Décision Budgétaire Modificative (DBM), Prélèvements sur fonds de roulement	Vote				
3. Contrats et conventions	Vote				
4. Voyages et sorties (contrats et financement)	Vote				
5. Admissions en non valeurs	Vote				
IV. Questions diverses					

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 07 novembre 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	NADEAU Emeric	X						
	Adjoint	SOLEILHAVOUP Christelle	X						
	Gestionnaire	CHICARD Yasmina	X						
	CPE	BUSSEUIL Jennifer	X						
	Directeur adjoint SEGPA	LAVAUX Valérie	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	SARTORI Philippe			X	BEAU Marie-Pierre		X	
		GUENEAU Camille			X	LAUNAY Jacques			X
	Groupement de commune	CARNAT Eric	X						
	Commune siège	GOMES Zita	X			POLY Evelyne		X	
Personnalité qualifiée		BUSSEREAU VALTEL Delphine		X					
Total	13		7	1	2			2	1
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Amélie AULNETTE	X			Steven NORENBURG		X	
		Mélaïne GONZAGA	X			Cédric TRANCHANT		X	
		Catherine DELALANDE	X			Caroline PIGNON		X	
		Victor FRESSART	X			Hugo LOPES		X	
		Judith CAILLOT		X		Hélène GALLAND	X		
		Chloé JEGOU	X			Christophe LE DREAU		X	
		Lise ROZELLE	X			Cécile ATHIMON		X	
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Marie-Lise BACHELIER	X			Fabienne RENARD		X	
		Jean-Luc BOISSIER	X						
		Magali BERNARD		X					
Total	18		8	2			1	7	
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Christophe PINGUET	X			Marie Laure ESCHLIMANN		X	
		Marie GALLE	X			Camille BONNEAU		X	
		Carine COCHON	X			Hervé BOCENO		X	
		Sandra RIANDIERE	X			Lorène DANTON		X	
		Nathalie HOEL	X			Céline CAYET		X	
		Magalie MOULON		X		Amandine FLORY	X		
		Mathias CRETON	X			Laëtitia TEXIER		X	
	Elèves	Jules FONTENAS	X			Nino MOULON		X	
		Louna BLANCHARD		X		Alicia PEROU		X	
		Yoël JEUATSA	X			Théo VARENNES		X	
Total	20		8	2			1	9	

RUBRIQUE I. Conseil d'administration

Le quorum étant atteint (23 présents), Monsieur le Principal ouvre la séance à 18h00.
Le secrétariat est confié à Mme Aulnette, représentante des personnels enseignants et d'éducation.

18h10 : arrivée d'un élu local 24 présents

18h12 : arrivée d'un élu local 25 présents

19h30 : fin de séance

1. Adoption du PV du 12 septembre 2023

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

2. Règlement intérieur du conseil d'Administration

Mr Le Principal présente le règlement et le soumet au vote.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

3. Installation du Conseil d'Administration et des différentes commissions

Liste en annexe... Pas de commission Permanente

Avis

4. Délégation de signature de signature

Monsieur le Principal indique les différentes délégations de signatures pour Madame la Principale adjointe, l'Adjointe gestionnaire.

Avis

RUBRIQUE II. Projet d'établissement

1. Plan de remplacement de courte durée (RCD)

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

2. Charte des sorties et voyages

Mr Le Principal présente la Charte qui définit dans un cadre précis les modalités pour les sorties et les voyages. Les démarches, l'organisation, la notion de parcours, les accompagnateurs, la prise en charge des élèves restant au collège, le cadre disciplinaire, le cadre budgétaire, puis le soumet au vote.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

1. Attribution des logements de fonction

Le Logement 1 est attribué à Mr GALLAND
Le Logement 2 est attribué à Me CHICARD
Le Logement 3 n'est pas attribué
Le Logement 4 n'est pas attribué

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

2. Décision budgétaire modificative (DBM), prélèvements sur fonds de roulement

Me CHICARD nous informe d'une augmentation imprévue de 4000 euros sur la consommation d'eau du gymnase. Elle signale qu'il y avait eu des fuites signalées. Mr CARNAT relève que la consommation est énorme et qu'en plus de devoir assumer cette augmentation, qu'il y aura sûrement une taxe supplémentaire pour ce dépassement démesuré. Me CHICARD demande un accord afin de prélever cette somme sur le matelas d'économie.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

3. Contrats et conventions

a. **Convention « ECOPASS »** pour la location d'une bouteille de gaz.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

b. **Convention avec le département du Loir et Cher** relatives aux modalités de remboursement au département de Loir-et-Cher par le Collège J.P. Boncour de Saint-Aignan-Sur-Cher des produits conditionnés par la légumerie départementale.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

c. **Contrat avec la SACEM** formalisant le droit à la diffusion d'œuvres musicales protégées, coût 330 € HT.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

d. **Convention avec Canal Bleu Productions** dans le cadre de la journée écossaise le 30/11/2023, coût 339.71 € TTC.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

e. **Convention avec l'entreprise Terre en Vue** dans le cadre de l'animation d'un

atelier poterie-céramique proposé aux élèves ULIS. Date d'effet 01/01/2024 au 05/07/2024. Coût d'un montant de 1380 € TTC.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

4. Voyages et sorties (contrats et financement)

a. **PARIS - Sortie Paris le 22/12/2023** pour 123 élèves de 3^{ème} + 12 accompagnateurs. Coût total d'un montant de 5070.02 € assurance incluse. Part maximale familles : 1845 € soit 15 € part maximale par élève.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

b. **PARIS - Don du Super U – SAS Dufadis ...**

Sous forme de diverses denrées au titre du dîner à fournir le 22/12/2023, d'un montant de 507.93 €.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

c. **PARIS - Convention Assurance annulation** – voyages locations convention spéciale avec la MAIF en vue d'assurer la sortie à Paris du 22/12/2023 en cas d'annulation. Coût de l'assurance 200.12 € TTC intégré au budget de la sortie.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

d. **Don du FSE (Foyer Socio-éducatif)** du collège J.P. Boncour de Saint-Aignan-Sur-Cher à hauteur de 4000 €. Ce don est affecté au financement des voyages suivants :

- Voyage en **Normandie** : 1100 €
- Voyage en **Espagne** : 1100 €
- Voyage en **Grèce** : 1800 €

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

e. **NORMANDIE I - Convention avec l'U.N.C.M.T.** (Hérouville Saint Clair) pour l'hébergement des participants au séjour en Normandie du 25/03.24 au 27/03/24 en son centre de Lion Sur Mer (2 nuitées).

Coût: 4826,70 € TTC.

Part maximale par élève : 159€

Vote budget :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

Vote contrat :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

f. **NORMANDIE II - Convention avec l'U.N.C.M.T.** (Hérouville Saint Clair) pour l'hébergement des participants au séjour en Normandie du 28/03.24 au 29/03/24 en son centre de Grandcamp Quieri Quierettes(1 nuitée).
Coût: 5232,95 € TTC.
Part maximale par élève : 103€

Vote budget :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

Vote contrat :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

g. **ESPAGNE - SAS CLUB LANGUES ET CIVILISATIONS** pour l'organisation d'un séjour à Madrid – Espagne du 8/04/24 au 13/04/24 pour 49 élèves +4 accompagnateurs. Descriptif du séjour clé en main: transport, hébergement, repas, visites, assurances. Coût total : 21815.42 € TTC assurances comprises.
Part maximale par élève : 389€

Vote budget :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

Vote contrat :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

h. **Don de la société TRIGANO** à hauteur de 30 000 €. Ce don est affecté au financement du Voyage en Grèce.

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

i. **GRECE - SAS CLUB LANGUES ET CIVILISATIONS** pour l'organisation d'un séjour en Grèce du 8/04/24 au 12/04/24 pour 40 élèves +6 accompagnateurs. Descriptif du séjour clé en main: transport, hébergement, repas, visites, assurances. Coût total : 49634€ TTC assurances comprises.
Part maximale par élève : 381,80€

Vote budget :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

Vote contrat :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

5. Admissions en non valeur

a) 7 créances pour une fratrie de 2 élèves : 401,20€

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

b) 2 créances pour 1 élève : 113,33€

Vote :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0

c) 1 créance pour 1 élève : 51,61€

Vote :

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

d) 1 créance pour 1 élève : 67,20€

Vote :

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0

RUBRIQUE IV. Questions diverses

6. Questions diverses

1. Peut-on avoir les menus du restaurant scolaire via Pronote, comme par le passé?

Il y a eu un peu de retard mais il semblerait que les menus soient bien publiés sur Pronote, chose confirmée par les délégués des parents.

2. Comment la collectivité se positionne vis à vis d'une potentielle tenue unique? Volontaire ou pas?

Il n'y a pas eu de discussions dans ce sens et Monsieur le Principal demande ce que chacun de nous en pense. Une enseignante souligne qu'une tenue identique pour tout le monde limiterait l'écart entre les différents niveaux sociaux et amoindrirait le fait du harcèlement sur le sujet de l'habillement. Cependant certains relèvent que l'achat de plusieurs tenues seraient difficile financièrement pour certaines familles. Au lieu d'une tenue, pourquoi pas un sweat ou un pull d'une même couleur. Monsieur NADEAU propose de répondre à cette question pour le prochain CA.

3. La douche après le sport au gymnase et à la piscine: Quelles sont les possibilités et les moyens mis en place?

Les professeurs EPS incitent fortement à prendre une douche après les séances de sport mais ne peut les obliger. Il y a très peu de douches individuelles et cela reste difficile pour beaucoup d'élève de s'exposer aux yeux de tous.